

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Date d'impression: 19 octobre 2017

Révision: 19 octobre 2017

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** BIRM

· **Code du produit:** pas d'autres identificateurs

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· **Emploi de la substance / de la préparation** Accélérateurs de filtration

· **Utilisations déconseillées** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· **Producteur/fournisseur:**

Clack Corporation

4462 Duraform Lane

Windsor, WI 53598 États-Unis

Tel: +1 608-846-3010

· **Service chargé des renseignements:**

Tel: +1 608-846-3010

Email: sds@clackcorp.com

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

ChemTel Inc.

+1 (800)255-3924 (Appel gratuit en Amérique du Nord)

+1 (813)248-0585 (International)

la Belgique

070 245 245 (24 heures)

France

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 (24 heures)

Luxembourg

070 245 245 (24 heures)

Suisse

Numéro d'urgence 24h/24: 145 (de l'étranger : +41 44 251 51 51)

Cas non-urgents: +41 44 251 66 66

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Carc. 1A H350i Peut provoquer le cancer par inhalation.

STOT RE 2 H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/ Inhalation.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008**

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Date d'impression: 19 octobre 2017

Révision: 19 octobre 2017

Nom du produit: BIRM

(suite de la page 1)

· **Pictogrammes de danger**

GHS08

· **Mention d'avertissement** Danger· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**quartz (SiO₂)

dioxyde de manganèse

· **Mentions de danger**

H350i Peut provoquer le cancer par inhalation.

H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.

· **Conseils de prudence**

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les poussières.

P280 Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Indications complémentaires:**

Réservé aux utilisateurs professionnels.

· **2.3 Autres dangers** Il n'y a pas d'autres dangers identifiés qui sont ne pas classifiés.· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**· **PBT:** Non applicable.· **vPvB:** Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Mélanges**· **Composants dangereux:**

CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4	quartz (SiO ₂) ☠ Carc. 1A, H350i	40-60%
CAS: 1313-13-9 EINECS: 215-202-6 Numéro index: 025-001-00-3 Reg.nr.: 01-2119452801-43-XXXX	dioxyde de manganèse ☠ STOT RE 2, H373 ⚠ Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332	10-20%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des Mentions de dangers citées, se référer au rubrique 16.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Date d'impression: 19 octobre 2017

Révision: 19 octobre 2017

Nom du produit: BIRM

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des premiers secours

· Remarques générales:

Les symptômes d'intoxication peuvent apparaître après de nombreuses heures seulement; une surveillance médicale est donc nécessaire au moins 48 heures après un accident.

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:**

Laver avec le savon et l'eau.

En cas d'irritation cutanée, consulter un médecin.

· **Après contact avec les yeux:**

Enlever les lentilles de contact si porté.

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:**

Rincer la bouche et boire ensuite d'eau en abondance.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Toux

Dyspnée

Troubles gastro intestinaux en cas d'ingestion.

· **Risques**

Risque d'incidents respiratoires.

Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.

Peut provoquer le cancer.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction

· **Moyens d'extinction:**

Le produit n'est pas inflammable.

CO₂, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Aucun.

· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 5.3 Conseils aux pompiers

· **Equipement spécial de sécurité:**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Date d'impression: 19 octobre 2017

Révision: 19 octobre 2017

Nom du produit: BIRM

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
En cas de déversement grande, utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Porter un vêtement personnel de protection.
Veiller à une aération suffisante.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir par moyen mécanique.
Mettre dans des conteneurs spéciaux de récupération ou d'élimination.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le rubrique 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le rubrique 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le rubrique 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Les formations de poussière qui ne peuvent être évitées doivent être régulièrement ramassées.
Respecter les limites d'émission.
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- **Préventions des incendies et des explosions:** La poussière peut former avec l'air un mélange explosif.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
- **Indications concernant le stockage commun:**
Ne pas conserver avec de l'eau.
Ne pas stocker avec les aliments.
Ne pas stocker avec les matières inflammables.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Stocker au sec.
Ne pas congeler.
Entreposer à l'extérieur. Protéger du rayonnement solaire. Surexposition au rayonnement solaire aendommagement des sacs.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Date d'impression: 19 octobre 2017

Révision: 19 octobre 2017

Nom du produit: BIRM

(suite de la page 4)

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

14808-60-7 quartz (SiO₂)

VME (France)	Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³ pour la fraction alvéolaire
--------------	---

VL (Belgique)	Valeur à long terme: 0,1 mg/m ³ poussières alvéolaires
---------------	--

1313-13-9 dioxyde de manganèse

IOELV (EU)	Valeur à long terme: 0,2* 0,05** mg/m ³ as Mn; *inhalable, **respirable fraction
------------	--

VL (Belgique)	Valeur à long terme: 0,2 mg/m ³ en Mn
---------------	---

- **DNEL** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **PNEC** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 8.2 Contrôles de l'exposition

- **Mesures d'ingénierie** Prévoir une ventilation suffisante.

· Equipement de protection individuel:

· Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

· Protection respiratoire:

Utiliser une protection respiratoire lors de la découpe et du concassage-broyage du matériau.

En cas de déversements, protection respiratoire peut être requis / recommandé.

Utiliser un appareil de protection respiratoire en cas de fortes concentrations.

Masque de type P95.

· Protection des mains:



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

· Matériau des gants

Gants en néoprène

Caoutchouc nitrile

· Protection des yeux:



Lunettes de protection

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

· Limitation et contrôle de l'exposition environnementale

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Date d'impression: 19 octobre 2017

Révision: 19 octobre 2017

Nom du produit: BIRM

· **Mesures de gestion des risques** Voir la Section 7 pour des informations supplémentaires.

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· **Aspect:**

· Forme:	Poudre
· Couleur:	Brun foncé
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.

· **valeur du pH:** Non applicable.

· **Point de fusion/point de congélation:** Non déterminé.

· **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** > 999°C

· **Point d'éclair** Non applicable.

· **Inflammabilité (solide, gaz):** Non déterminé.

· **Température d'inflammation:** Non déterminé.

· **Température de décomposition:** Non déterminé.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· **Limites d'explosion:**

· Inférieure:	Non déterminé.
· Supérieure:	Non déterminé.

· **Propriétés comburantes** Contient un oxydant.

· **Pression de vapeur:** Non applicable.

· **Densité à 20°C:** 2.25g/cm³

· **Densité relative** Non déterminé.

· **Densité de vapeur:** Non applicable.

· **Taux d'évaporation:** Non applicable.

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Insoluble

· **Coefficient de partage: n-octanol/eau:** Non déterminé.

· **Viscosité:**

· **Dynamique:** Non applicable.

· **Cinématique:** Non applicable.

· **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Date d'impression: 19 octobre 2017

Révision: 19 octobre 2017

Nom du produit: BIRM

(suite de la page 6)

- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**
Sous la forme sous laquelle il a été livré, le produit ne peut pas exploser; l'apport de poussière fine implique cependant un risque de coup de poussière.
- **10.4 Conditions à éviter** Eviter la formation de poussière.
- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Fumée d'oxyde métallique toxique

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:** Aucun.
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)	
---	--

14808-60-7 quartz (SiO ₂)	1
---	---

- **Voies d'exposition probables**
Ingestion
Inhalation.
Contact oculaire.
Contact cutané.
- **Mutagenicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité**
Peut provoquer le cancer par inhalation.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Date d'impression: 19 octobre 2017

Révision: 19 octobre 2017

Nom du produit: BIRM

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

- **12.1 Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.2 Persistance et dégradabilité**
Produit inorganique. N'est pas éliminable de l'eau par des procédures de nettoyage biologiques.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:** Aucune pollution des eaux connue.
- **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Les utilisateurs de ce matériel ont la responsabilité d'éliminer tout produit non-utilisé, ses résidus et ses conteneurs en conformité avec toutes les lois et réglementations locales, provinciales et fédérales pertinentes en matière de traitement, de stockage et d'élimination des déchets dangereux et non dangereux.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.1 Numéro ONU · DOT, ADR, IMDG, IATA néant |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU · DOT, ADR, IMDG, IATA néant |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport · DOT, ADR, IMDG, IATA · Classe néant |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.4 Groupe d'emballage · DOT, ADR, IMDG, IATA néant |
| <ul style="list-style-type: none"> · 14.5 Dangers pour l'environnement: · Marine Pollutant: Non |

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Date d'impression: 19 octobre 2017

Révision: 19 octobre 2017

Nom du produit: BIRM

(suite de la page 8)

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
---	-----------------

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
--	-----------------

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

IARC (Centre international de recherche sur le Cancer)

14808-60-7 quartz (SiO ₂)	1
---	---

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est listé.

Autres prescriptions, restrictions et règlements d'interdiction

Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57

Aucun des composants n'est listé.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H332 Nocif par inhalation.

H350i Peut provoquer le cancer par inhalation.

H373 Risque présumé d'effets graves pour le système nerveux central à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. Voie d'exposition: Respiration/Inhalation.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

IATA: l'Association du transport aérien international

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service, une division de l'American Chemical Society

DNEL: Dose dérivée sans effet / Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Prévisible Non Effect Concentration / Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LD50: Dose létale médiane

LC50: Concentration létale médiane

PBT: Persistant, Bio-accumulable, Toxique

SVHC: Substances of Very High Concern

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE/, 1272/2008/CE, et 2015/830/CE

Date d'impression: 19 octobre 2017

Révision: 19 octobre 2017

Nom du produit: BIRM

(suite de la page 9)

vPvB: substances très persistantes et très bioaccumulables / very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Carc. 1A: Cancérogénicité – Catégorie 1Ai

STOT RE 2: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 2

SourcesSite Web, European Chemicals Agency (<http://echa.europa.eu/>)Site Web, US EPA Substance Registry Services (services d'EPA pour les registrations des substances)
(<http://ofmpub.epa.gov/sorinternet/registry/substreg/home/overview/home.do>)Site Web, Chemical Abstracts Registry, American Chemical Society (Registre des abstracts chimiques,
Société chimique d'Amérique)(<https://www.cas.org>)

Patty's Industrial Hygiene, 6th ed., Rose, Vernon, ed. ISBN: 978-0-470-07488-6

Casarett and Doull's Toxicology: The Basic Science of Poisons, 8th Ed., Klaasen, Curtis D., ed., ISBN:
978-0-07-176923-5.

Informations, y inclure les FDS, des fabricants spécifiques

FDS/SDS préparé par:

Société ChemTel / ChemTel Inc.

1305 North Florida Avenue

Tampa, Florida 33602-2902 Etats-Unis

Appel Gratuit dans l'Amérique du Nord 1-888-255-3924

Internationale +01 813-248-0573

Site Web: www.chemtelinc.com